



Le Russe au lycée

publié le 19/06/2014

A l'entrée en seconde un élève peut choisir, parmi les enseignements d'exploration, le russe LV3 **(le choix de la LV3 comme enseignement d'exploration n'engage en aucune façon l'élève dans quelque filière que ce soit)**

C'est un enseignement de 3 heures que les élèves ont la possibilité de poursuivre en classe de première et de terminale soit en option obligatoire ou facultative en L (série littéraire), soit en option facultative, uniquement, en S (série scientifique) et ES (économique et sociale).

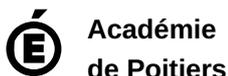
L'option obligatoire en L est dotée, comme les LV1 et LV2, d'un coefficient 4 au BAC.

L'option facultative est un plus qui permet d'obtenir des points supplémentaires au BAC.

Ainsi un élève qui obtient 15 aura un bonus de 10 points à son total (c'est-à-dire les points au-dessus de la moyenne multipliés par 2). Une note égale ou inférieure à 10 n'apportera aucun point mais ne pénalisera pas l'élève.

Pour tout savoir sur le Russe au lycée, lire le document joint :

 [le_russe_lv_3_au_lycee_modif](#) (Word de 317.5 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.